

# Développez votre plein potentiel



Le test d'activité vous permet de vous lancer dans l'entrepreneuriat  
dans **un cadre sécurisé tout en étant coaché et formé.**

## COMMENT ÇA MARCHE

La signature d'un contrat CAPE (Contrat d'appui au projet d'entreprise) vous permet de tester votre activité dans un cadre légal et sécurisé.

- ▶ Vous pouvez acheter et vendre sans vous immatriculer, en conservant vos droits antérieurs.
- ▶ La période de test s'étend de 6 à 12 mois.

## LES 6 BONNES RAISONS D'INTÉGRER INCUBATEST



### Hébergement juridique et comptable

Prêt d'un n° SIRET, suivi et accompagnement comptable, une assurance RC pro incluse.



### Un coaching personnalisé

Suivi individualisé de votre projet avec un(e) conseiller(ère).



### Immersion dans un collectif d'entrepreneur(e)s

Adhésion à un réseau de chef.fes d'entreprises.



### Des journées de formation

Sur des modules en fonction de vos compétences.



### Un maintien de vos droits

Allocation chômage d'aide au retour à l'emploi (ARE) et minima sociaux à 100%.

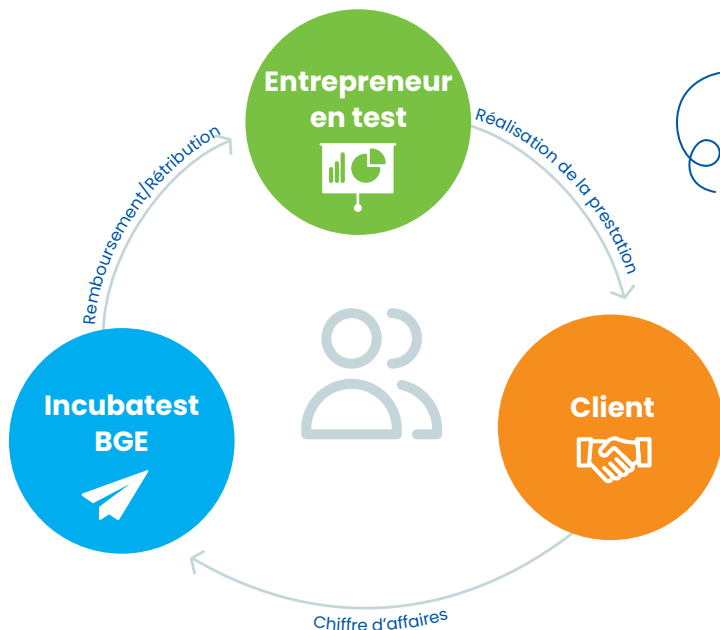


### Outil de gestion et de comptabilité

Suivi de votre rentabilité et de votre trésorerie.



## LES FLUX FINANCIERS



## TÉMOIGNAGES D'ENTREPRENEURS



*"Professionnalisme, dynamisme, disponibilité et réactivité sont les 4 mots qui qualifient l'accompagnement reçu au sein d'Incubatest. Celui-ci m'a permis de créer et développer mon activité en toute sérénité."*

**Claire**



*"Incubatest a été un véritable guide m'aidant à transformer mes idées en réalité grâce à des conseils de coachs, des formations qui m'ont permis d'acquérir toutes les compétences pour réussir en tant que cheffe d'entreprise mais surtout de belles rencontres enrichissantes."*

**Sophie**



*"J'ai choisi d'intégrer Incubatest afin de tester mon projet "Le salon qui bouge" en grandeur réelle tout en étant encadrée. Pour moi, c'était une solution idéale parce que j'étais prête à me lancer mais j'avais besoin de me rassurer sur la viabilité de ce nouveau concept."*

**Stéphanie**

## POUR CANDIDATER

- ▶ **Étape 1 :** remplir un dossier et l'envoyer au minimum 5 jours ouvrés avant la date de présentation au comité d'admission
- ▶ **Étape 2 :** se présenter et exposer votre projet en comité d'admission
- ▶ **Étape 3 :** valider votre entrée par une réunion et un rdv d'intégration



**[incubatest@bge-terresdeloire.fr](mailto:incubatest@bge-terresdeloire.fr)**  
**T. 02 38 22 20 09**

Avec le soutien  
de nos partenaires :



Cofinancé par  
l'Union européenne

